



ARRÊTÉ MUNICIPAL

N°2018-09/AMT-86

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213.1 et suivants,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de la société FK TP en date du 20/09/2018,

Considérant que des travaux de réparation des gaines ou réseaux secs Orange pour le passage de la fibre et de remise en état doivent avoir lieu **9 rue du Général de Gaulle et à l'angle 1 rue du Donon/Avenue des Vosges**, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement afin de garantir la sécurité des agents intervenant sur le chantier et des usagers empruntant cette voie,

ARRÊTE

Article 1 : Des travaux de réparation des gaines ou réseaux secs Orange pour le passage de la fibre et de remise en état doivent avoir lieu **9 rue du Général de Gaulle et à l'angle 1 rue du Donon/Avenue des Vosges**,

du lundi 1^{er} octobre 2018 au vendredi 12 octobre 2018

Article 2 : Le stationnement sera interdit et qualifié gênant en vertu de l'article R.417-10 du Code de la Route, dans la zone de travaux. Les contrevenants s'exposent à la mise en fourrière sans préavis de leur véhicule.

Article 3 : Pour les besoins des travaux la chaussée pourra être rétrécie et la circulation pourra être alternée par feux tricolores de chantier ou par piquets mobiles.

Article 4 : Le cheminement piétonnier devra se faire par le trottoir d'en face.

Article 5 : Compte tenu du rétrécissement et de l'évolution des engins les usagers devront aborder ce secteur avec la plus grande prudence. La vitesse des véhicules sera limitée à **20 km/h**.

Article 6 : La signalisation appropriée sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux.

Article 7 : Les services de Police et de Gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Article 8 : Ampliation du présent arrêté est transmise à :

- M. le commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Eurométropole de Strasbourg – Service des Voies Publiques (*par courriel*),
- Section des Sapeurs Pompiers de Reichstett – M. Laurent THIRIOT (*par courriel*),
- Sté FKTP – 1 rue Louise Michel – 67200 Strasbourg (*par courriel*),
- Affichage, archives

Fait à Reichstett, le 24 septembre 2018

Max MONDON
Adjoint au Maire

